

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-07-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois de juillet deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac (absent)
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale est également présente.

Rés.2013-07-152

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
5. Dépôt des indicateurs de gestion 2012
6. Adoption des procès-verbaux des 10 et 17 juin 2013
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires
9. Assemblée de consultation, règlement élevage chevaux
10. Adoption second projet règlement, élevage chevaux
11. Avis de motion, règlement d'agrandissement de la zone Rv-201 dans le secteur Perthuis
12. Avis de motion, règlement sur l'utilisation de l'eau potable
13. Démission pompiers volontaires

14. Appui au 2^e projet du Comité des Haltes du Saint-Laurent
15. Rés. d'appui aux gens du Lac Mégantic
16. Scellant de surface, rang de la Chapelle
17. Mandat CIMA, évaluation de l'hôtel de ville
18. Dépôt projet PIQM, sous-volet 5.1
19. Engagement d'une préposée temporaire aux loisirs
20. Signature d'une lettre d'entente
21. Signature contrat travail monsieur Éric Savard
22. Inscription formation élection municipale
23. Adhésion à l'alliance des villes et grands lacs du St-Laurent
24. Paiement programme Rénovation-Québec
25. Période de questions sur les sujets traités.
26. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h35

Fin : 20h30

Le maire a dû faire une mention pour le respect des deux périodes de questions accordées aux contribuables lors d'une séance du conseil.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 8 juillet 2013 (du 11 juin au 8 juillet 2013).

Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 juin 2013 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 8 juillet 2013, par la directrice générale et trésorière.

Dépôt des indicateurs de gestion 2012

Un rapport des indicateurs de gestion 2012 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 8 juillet 2013.

Rés.2013-07-153

Adoption des procès-verbaux des 10 et 17 juin 2013

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville des 10 et 17 juin 2013 soient acceptés tel que présentés.

Rés.2013-07-154

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 400 708.77 \$.

Liste des comptes à payer	137 017.98 \$
Liste des chèques émis	119 342.87 \$
Liste transactions internet	48 410.02 \$
Liste chèques manuels	30 149.98 \$
Liste des salaires	65 787.92 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

La déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Philippe Gignac est déposée.

Assemblée de consultation, règlement élevage de chevaux

Monsieur le maire explique le projet de règlement « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'usage élevage de chevaux dans la zone Ra/a-1 ». Considérant qu'un tel règlement a pour but de permettre l'usage « autres types d'élevage » dans la zone Ra/a-1 et de restreindre à deux (2) chevaux maximum par lot. Les normes relatives aux installations d'élevage en milieu agricole devront être respectées.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2013-07-155

Adoption second projet règlement, élevage de chevaux

Attendu qu'une copie du second projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 142 « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'usage élevage de chevaux dans la zone Ra/a-1 » soit adopté.

Avis de motion, règlement d'agrandissement de la zone Rv-201 dans le secteur Perthuis

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement permettant l'agrandissement de la zone Rv-201 en diminuant les zones Rec-201 et Fo-201.

Avis de motion, règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Rés.2013-07-156 Démissions pompiers volontaires

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte les démissions de messieurs Gilles Masson, Doris Tremblay et Tony Lachance à titre de pompiers volontaires.

Rés.2013-07-157 Appui au 2^e projet du Comité des Haltes du Saint-Laurent

Considérant que le Comité des Haltes du Saint-Laurent a atteint son premier objectif qui était de créer un réseau de haltes visant à mettre en valeur et à promouvoir des sites naturels offrant un accès public au fleuve;

Considérant que ce projet a été réalisé avec brio et qu'une nouvelle opportunité a récemment été présentée au Comité : un projet d'interprétation de la navigation à vapeur;

Considérant que la Ville de Portneuf souhaite que soit documenté le sujet de la navigation à vapeur afin de définir les scénarios possibles de projets visant l'interprétation de ce thème;

Considérant qu'un comité formé de représentants des cinq municipalités riveraines travaillera à la réalisation de ce projet;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf appuie le projet et les demandes de financement s'y rattachant.

QUE la Ville de Portneuf contribuera à la réalisation de l'étude de faisabilité sur un projet d'interprétation de la navigation à vapeur pour un montant maximal de 800 \$.

QUE monsieur Jacquelin Martel soit nommé représentant pour la Ville de Portneuf au sein du comité des Haltes du Saint-Laurent qui travaillera à la réalisation de ce 2^e projet.

Rés.2013-07-158 Appui aux gens du Lac-Mégantic

Considérant la tragédie ferroviaire survenue à Lac-Mégantic dans la nuit du 5 au 6 juillet dernier;

Considérant que la ville de Lac-Mégantic a souffert de nombreuses pertes, autant matérielles qu'humaines;

Considérant que la reconstruction du centre-ville de Lac-Mégantic prendra plusieurs mois, voir des années;

Considérant que toute la population de Lac-Mégantic est endeuillée suite à la disparition et aux décès de plusieurs citoyens;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la ville de Portneuf offre toute sa sympathie et son support à la ville de Lac-Mégantic.

Rés.2013-07-159 Scellant de surface, rang de la Chapelle

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 8 225 \$ taxes incluses pour le scellement de surface dans le rang de la Chapelle, tel que soumissionné par les Entreprises Bourget en date du 13 juin 2013.

QUE cette dépense soit affectée au fonds carrières et sablières.

Rés.2013-07-160 Mandat CIMA, évaluation de l'hôtel de ville

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte l'offre de CIMA en date du 2 juillet 2013, concernant le dépôt d'une évaluation des améliorations et modifications pour mettre aux normes l'hôtel de ville dans le cadre du programme PIQM volet 5.1, pour un montant de 10 347.75 \$ taxes incluses.

Rés.2013-07-161 Dépôt projet PIQM, sous-volet 5.1

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le projet proposé dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 5.1 pour la réfection de l'hôtel de ville.

QUE la Ville de Portneuf s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de ce projet.

QUE le conseil municipal autorise la firme CIMA à déposer la demande d'aide financière PIQM, sous-volet 5.1 pour la Ville de Portneuf.

Rés.2013-07-162 Engagement d'une préposée temporaire aux loisirs

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de madame Maève Fournier à titre de préposée temporaire aux loisirs, aux conditions établies dans la convention collective.

Rés.2013-07-163 Signature d'une lettre d'entente

Attendu que la convention collective 2011-2014 a été signée en novembre 2011;

Attendu que le journalier 1, pour la période estivale du 15 avril au 15 novembre, sera appelé à effectuer une semaine de garde ou disponibilité de sept (7) jours à tour de rôle;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, une lettre d'entente en ce sens.

Rés.2013-07-164 Signature contrat travail, monsieur Éric Savard

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, au nom de la Ville de Portneuf, le contrat de travail de monsieur Éric Savard directeur du service incendie.

Rés.2013-07-165 Inscription formation élection municipale

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 620.86 \$ taxes incluses et la participation de mesdames Danielle M. Bédard et France Marcotte à la formation « Les élections municipales : oui, mais en pratique! » qui aura lieu le 12 septembre 2013 à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2013-07-166 Adhésion à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

ATTENDU QUE les eaux douces du fleuve Saint-Laurent sont la source primaire d'eau potable, de commerce maritime et d'activités récréatives marines pour plus de 3 millions de québécois;

ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est un regroupement binational rassemblant une centaine de municipalités riveraines du fleuve et des Grands Lacs;

ATTENDU QU'il existe un grand nombre d'enjeux auxquels sont confrontés les municipalités riveraines, et ce, nonobstant leur taille respective;

ATTENDU QUE la Ville de Portneuf démontre un intérêt pour l'ensemble des sujets touchant le majestueux fleuve Saint-Laurent ainsi que l'ensemble des problématiques liées à l'environnement, au transport maritime et au développement économique en général;

ATTENDU QUE la Ville de Portneuf a l'intention d'adhérer à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

ATTENDU QUE l'Alliance offre un programme incitatif d'adhésion aux nouveaux membres;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf adhère à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, selon des droits de 1 500,\$ pour la première année d'adhésion.

Rés.2013-07-167

Paiement programme Rénovation Québec

Considérant que la Ville de Portneuf a adopté le règlement 097 relatif à l'adoption du programme Rénovation-Québec en date du 10 août 2009;

Considérant qu'il est prévu de verser une aide financière à tout propriétaire répondant aux critères du règlement 097;

Considérant que le représentant de la municipalité a signé le certificat d'admissibilité pour l'obtention d'une subvention;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté;

QUE la Ville de Portneuf verse une aide financière, tel que prévu, à l'article 6 du règlement 097 comme suit :

Monsieur Félix-Antoine Ferland (941, rue Saint-Charles)	6 000.00 \$
--	-------------

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h50 Fin : 21h10

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21h10.

Maire

Directrice générale